

# Conditions Générales de Vente

## 1. Définitions

1.1 « Matthieu Meleiro » désigne la société exploitant la plateforme « rdvbat.com ».

1.2 "rdvbat.com" désigne la plateforme en ligne de prise de rendez-vous pour particuliers avec des professionnels du bâtiment exploitée par "Matthieu Meleiro".

## 2. Acceptation des Conditions Générales de Vente

2.1 En utilisant la plateforme « rdvbat.com », vous acceptez pleinement et sans réserve les Conditions Générales de Vente actuelles. Si vous n'acceptez pas ces termes, veuillez ne pas utiliser la plateforme.

## 3. Services de la Plateforme

3.1 « Matthieu Meleiro » propose via « rdvbat.com » une plateforme permettant aux particuliers de prendre des rendez-vous avec des professionnels du bâtiment.

3.2 Les professionnels du bâtiment doivent souscrire à un abonnement payant pour accéder aux fonctionnalités de la plateforme.

## 4. Commandes et Paiement

4.1 Les commandes d'abonnements pour les professionnels du bâtiment sont effectuées en ligne via la plateforme « rdvbat.com ».

4.2 Les prix des abonnements sont indiqués sur la plateforme et peuvent être sujets à des modifications.

4.3 Le paiement des abonnements peut être effectué en utilisant les méthodes de paiement spécifiques sur la plateforme.

## **5. Obligations des Professionnels**

5.1 Les professionnels du bâtiment s'engagent à fournir des informations exactes et à jour lors de leur inscription sur la plateforme.

5.2 Les professionnels s'engagent à honorer les rendez-vous pris via la plateforme « rdvbati.com » et à fournir des services de qualité.

## **6. Annulation et Remboursement**

6.1 Les abonnements des professionnels sont non remboursables, sauf en cas de résiliation anticipée conformément à nos politiques de remboursement précisées sur la plateforme.

## **7. Responsabilité**

7.1 « Matthieu Meleiro » ne peut être tenu responsable des dommages indirects résultant de l'utilisation de la plateforme « rdvbati.com ».

## **8. Confidentialité**

8.1 Les informations personnelles recueillies lors de l'utilisation de la plateforme sont traitées conformément à notre Politique de Confidentialité, accessible sur "rdvbati.com".

## **9. Loi applicable et juridiction**

9.1 Les CGV présentes sont régies par la loi française. Tout litige sera soumis à la juridiction des tribunaux de Pau, France.

## **10. Renouvellement Automatique des Abonnements**

10.1 Les abonnements des professionnels du bâtiment, souscrits pour une durée déterminée d'un mois, six mois ou un an, seront renouvelés automatiquement à la fin de la période initiale, à moins que le professionnel ne désactive cette fonctionnalité.

10.2 Le renouvellement automatique sera effectué en débitant le moyen de paiement enregistrée par le professionnel lors de la souscription. Le professionnel est responsable de s'assurer que ses informations de paiement sont à jour.

10.3 Le professionnel peut annuler le renouvellement automatique à tout moment avant la date d'expiration de son abonnement en accédant à son compte sur la plateforme et en modifiant les paramètres de renouvellement automatique.

10.4 Si le professionnel ne souhaite pas renouveler l'abonnement, il doit nous notifier par écrit via un courrier électronique adressé à [rdvbati@gmail.com](mailto:rdvbati@gmail.com) au moins 72 heures avant la date de renouvellement automatique.

10.5 Les frais d'abonnement déjà payés ne seront pas remboursés en cas de résiliation après le début de la nouvelle période d'abonnement.